

Délibération n°2018-04-18

Réf. Nomenclature « Actes » : 712

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de membres du conseil	
En exercice	103
Présents	66
Pouvoirs	16
Votants	82

L'an deux mille dix-huit, le 27 septembre à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 17 septembre 2018 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à La Courtine.

Alain Gueguen est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Maryse Badia	à	Frédérique Fraysse	Véronique Bénazet	à	Jean-Pierre Saugeras
Gilles Chazal	à	Stéphanie Gautier	Éric Cheminade	à	Gérard Vinsot
Danielle Coulaud	à	Jean Stöhr	Daniel Escurat	à	Pierre Chevalier
Baptiste Galland	à	Pierre Coutaud	Robert Gantheil	à	Jean Valade
Dominique Guillaume	à	Nathalie Delcouderc-Juillard	Chantal Guivarch-Paisnel	à	Alain Gueguen
Mady Junisson	à	Jean-Pierre Guitard	Martine Leclerc	à	Jean-Paul Bourre
Nathalie Le Gall	à	François Ratelade	Marilou Padilla-Ratelade	à	Christophe Arfeuillère
Serge Peyraud	à	Alain Fonfrede	Bernard Rouge	à	Jean-François Michon

- **Élus représentés par leur suppléant :**

Éric Bossaert (David Vidal), Daniel Caraminot (René Lacroix), Bernard Couzelas (Alain Lanly), Guy Faugeron (Denise Vedrinne), Michel Lacrocq (Christian Dumonteil), Cécile Martin (Valérie Lamour), Didier Pénéloux (Gérard Loche).

- **Élus absents et non-représentés :**

Jean-Marc Bodin, Michel Bourzat, Robert Bredèche, Michèle Chastagner, Christine Da Fonseca, Philippe Exposito, Marc Fournand, Pierre Fournet, Annie Gonzalez, Xavier Gruat, Michel Lefort-Lary, Bernard Maupomé, Dominique Miermont, Christiane Monteil, Laurence Monteil, Gérard Moratille, Sylvie Prabonneau, Marc Ranvier, Valérie Sérrurier, Nelly Simandoux, Jean-Michel Taudin.

Décision modificative n°4 au budget principal

Le président explique que l'adoption d'une décision modificative n° 4 au budget primitif 2018 est rendue nécessaire pour inscrire des crédits supplémentaires de dépense liés :

- au remplacement de matériel défectueux ;
- au sinistre sur le bâtiment de la médiathèque d'Ussel ;
- aux concours/participations/subventions 2018 ;
- à la viabilisation de trois lots sur la zone économique du quartier de la gare à Bort les Orgues (opération n°205 « aménagement de terrains à vocation économique ») ;
- à la réalisation d'une visite technique approfondie du plan d'eau de l'Abeille suite à l'arrêté de changement de classe (classe D en classe C) ;
- aux travaux de curage du plan d'eau de l'Abeille ;
- aux frais pour le lancement de la DIG ;
- aux frais de formation ;
- à la mise en place de services réseau et téléphonie fixe (opération n°241 « refonte de l'infrastructure de système informatique »).

INTITULE DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	Comptes-fonctions	Montants	Comptes-fonctions	Montants
 FONCTIONNEMENT				
Fournitures de petit équipement	60632-321	+ 1 500,00		
Bâtiments publics	615221-321	+ 11 500,00		
Autres charges exceptionnelles	678-020	- 100 000,00		
Subventions de fonctionnement...	6574-90	+ 2 500,00		
Concours divers (cotisation,...)	6281-90	+ 2 049,20		
Terrains	61521-824	+ 9 660,00		
Annonces et insertions	6231-831	+ 3 000,00		
Autre personnel extérieur	6218-831	+ 3 260,00		
Versement à des organismes de formation	6184-020	+ 2 228,00		
Dépenses imprévues (fonctionnement)	022-020	+ 64 302,80		
Total - Fonctionnement		0,00		

INTITULE DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	Comptes-fonctions-opérations	Montants	Comptes-fonctions-opérations	Montants
INVESTISSEMENT				
Autres réseaux	21538-90-205	+ 32 200,00		
Terrains nus	2111-90-205	+ 16 440,00		
Autres installations, matériel et outillage technique	2158-90-205	+ 19 550,00		
Mise en défens et abreuvement 2018	454115-831-252	- 3 600,00		
Matériel de bureau et informatique	2183-020-241	+ 1 581,00		
Frais d'études	2031-020-241	+ 12 240,00		
Emprunt en euros			1641-020-001	+ 78 411,00
Total - Investissement		78 411,00		78 411,00

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** la décision modificative n°4 au budget primitif 2018.

A l'unanimité	
Votants	82
Pour	82
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À La Courtine, le 27 septembre 2018



Le président,
Pierre Chevalier